

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VALENCIENNES - 5906 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 03/11/2025 - 7316 - 2014 B 00924 - 514 380 088 - A.M.B.F

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A.M.B.E.</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>22 RUE DU PERE KOLBE 59770 MARLY</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>51438008800039</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, <u>31/12/2024</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
AC 1117 IMMOBILISABLES *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC				
		CX	CQ				
		AF	AG				
		AH	AI				
		AJ	AK				
		AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO				
		AP	AQ				
		AR	AS				
		AT	AU	10 617	2 320		
		AV	AW				
		AX	AY				
		CS	CT				
		CU	CV	1 202 355	1 202 355		
		BB	BC				
		BD	BE				
		BF	BG				
		BH	BI	135	135		
		TOTAL (II)		BJ	BK	10 617	1 204 810
AC 1117 CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM				
		BN	BO				
		BP	BQ				
		BR	BS				
		BT	BU				
	CREANCES	BV	BW				
		BX	BY				
		BZ	CA	407 496	407 496		
	DIVERS	CB	CC				
		CD	CE	7 496	6 418	1 078	
CF		CG	44 747		44 747		
Comptes de régularisation	CH	CI					
	CJ	CK	459 739	6 418	453 322		
	CW						
	CM						
	CN						
	CO	1A	1 675 166	17 034	1 658 132		
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an		CR
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

utilisé conforme
à l'original!

Désignation de l'entreprise		SAS A.M.B.F.		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 025 820)			DA	1 025 820	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	8 560	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	361 621	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	197 985	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 593 986	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	92	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	11 331	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	13 460	
	Dettes fiscales et sociales			DY	39 263	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	64 145		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 658 132		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	64 145
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.M.B.F.						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	504 000	FH		FI	504 000
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	504 000	FK		FL	504 000
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	10 222
	Autres Produits (1) (11)						FQ	99
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	514 321
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	108 110
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	4 138
	Salaires et traitements *						FY	197 053
	Charges sociales (10)						FZ	165 943
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, I-2°, al 3) indique dans la case HS) *		HS		GA	1 820
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	2
			Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	477 067
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	37 254	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	170 100
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	6 879
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
		Total des produits financiers (V)				GP	176 979	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	6 418
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
			Total des charges financières (VI)				GU	6 418
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	170 561	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	207 815	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise										SAS A M B F.		Néant ☐ *					
												Exercice N					
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA						
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB						
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC						
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD						
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE						
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF						
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG						
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH						
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI					
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ						
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK	9 830					
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	691 300						
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	493 314						
5 - BÉNÉFICE OU PERTE(Total des produits - Total des charges)										HN	197 985						
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO					
	(2)	Dont	produits de locations immobilières										HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG				
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *										HP				
			- Crédit-bail immobilier										HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IH					
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										IJ					
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										IK					
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)										HX					
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)										RC					
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)										RD					
	(9)	Dont transfert de charges										A1	10 222				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3					
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4					
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles										Facultatives	A6		Obligatoires	A9		
											dont cotisations facultatives Madelin	A7					
											dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N						
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N						
										Charges antérieures		Produits antérieurs					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 1 658 131.54 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 197 985.30 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 30/01/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

En Euro

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans ans
- Matériels et outillages	3 ans ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORP.	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		7 380		
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique		4 623		934
FIN.	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	12 003		934
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		1 202 355		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				135
		TOTAL	1 202 355		135
		TOTAL GENERAL	1 214 358		1 069

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORP.	Terrains					
	Sur sol propre					
	Constructions					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Inst. gal. agen. amé. divers				7 380	
	Autres immos corporelles					
	Mat. bureau, inform., mobilier				5 557	
	Emb. récupérables & divers					
FIN.	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			12 937	
	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				1 202 355	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					135
		TOTAL			1 202 490	
		TOTAL GENERAL			1 215 427	

En Euro

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.	6 480	738		7 218
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	2 316	1 082		3 399
Emballages récupérables divers				
TOTAL	8 796	1 820		10 617
TOTAL GENERAL	8 796	1 820		10 617

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. immo. corp.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



ANNEXE

R22287 - SAS A.M.B.F.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1. Filiales		(+ 50% du capital détenu par la société)									
SVMM - 22 RUE DU PERE KOLBE 59770 MARLY - 401316716		120 000	1 703 181	96,88	1 202 355	1 202 355		4 336 479	184 281	170 100	
2. Participations		(10 à 50% du capital détenu par la société)									

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :
- a. Filiales françaises
- b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
- a. Dans des sociétés françaises
- b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	135		135
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	409	409	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	984	984	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	406 104	406 104	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance				
TOTAUX		407 631	407 496	135
RENOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	92	92		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	13 460	13 460		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	21 137	21 137		
Etat & Impôts sur les bénéfices	8 005	8 005		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	6 547	6 547		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3 574	3 574		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	11 331	11 331		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	64 145	64 145		

- renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	92
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 322
Dettes fiscales et sociales	952
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	6 366

A.M.B.F
Société par actions simplifiée
au capital de 1025 820 euros
Siège social : 22 Rue du Père Kolbe
59770 MARLY
RCS VALENCIENNES 514.380.088.

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE
UNIQUE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2024**

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 197 985.30 Euros formant un résultat affectable de 197 985.30 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- A la distribution d'un dividende global de 100 000.00 Euros, soit 0.97 Euros par Actions. Ce dividende sera payé au siège social à partir de ce jour.
- Aux autres réserves pour 97 985.30 Euros ;

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Sur ce dividende, et pour les actionnaires personnes physiques, il sera retenu à la source le montant des prélèvements sociaux, notamment la CSG, qui sera reversé par la société au Trésor Public.

Il sera également retenu le prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 12.80% pour tous les actionnaires qui n'ont pas formulé de demande de dispense avant le 30 novembre 2024. Ce prélèvement sera, lui aussi, reversé par la société au Trésor Public.

Une copie de la déclaration fiscale se rapportant à ces prélèvements sera fournie à chacun des actionnaires concernés.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, au cours du ou des exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
8 034,00 euros, soit 0,08 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 8 034,00 euros

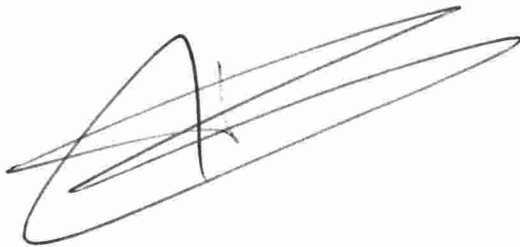
Exercice clos le 31 décembre 2022 :
30 000.00 euros, soit 0.29 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000.00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :
120 020.00 euros, soit 1.17 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 020.00 euros

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme aux décisions de l'assemblée générale du 30.06.2025

Signature du représentant légal : Monsieur Michel BROUILLARD

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a series of horizontal strokes, likely representing the name 'Michel BROUILLARD'.